



Pétition Mouvement 2019 :

Non au big bang imposé par le Ministère, Oui à la transparence et à l'égalité de traitement !

Cette année, le Ministère a décidé de modifier sans concertation réelle le logiciel et les règles et barèmes concernant le mouvement. Au niveau national, de nombreux groupes de travail se sont tenus avec les organisations syndicales pour discuter de ces modifications. Cependant, le Ministère n'a pas pris en compte les oppositions exprimées par les élu-es du personnel.

Les dysfonctionnements du serveur national et la précipitation avec laquelle le Ministère a mis en place ces changements sont à mettre en lien avec la remise en cause des instances paritaires, que ce soit au niveau académique ou national, prévue par la réforme de la Fonction publique.

A Paris, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA et Sud-Éducation ont affirmé leur opposition à la mise en place des vœux d'ordre large (VOL) pour les collègues non titulaires d'un poste et à la remise en cause de certains éléments de barème notamment les points liés à la liste d'aptitude à la direction d'école.

Dans un premier temps, lors de la parution de la circulaire, c'est avec stupeur que les organisations syndicales ont découvert qu'un certain nombre d'engagements de l'Académie étaient remis en cause : des VOL qui regroupent les postes enseignants sans différencier maternelle et élémentaire, les postes BD sans différencier école et circonscription, des points S (ancienneté dans la fonction) supprimés pour les directrices et de l'abandon du vœu maintien en éducation prioritaire.

Lors du groupe de travail du 14 mai, l'Académie a effectué de nouvelles annonces inacceptables : de nouveaux éléments du barème vont disparaître (points S pour les collègues non titulaires de la spécialisation et exerçant sur des postes ASH, points S d'ancienneté dans la fonction des maîtres formateurs, des directeurs d'écoles d'application et spécialisée) et la parution des résultats à nouveau repoussée !

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA et Sud-Éducation dénoncent la publication tardive des résultats du mouvement et réaffirment leur opposition aux changements effectués par l'Académie. Elles revendiquent auprès de l'Académie le respect des règles et barèmes actés en janvier et la suppression des VOLs.

Afin d'appuyer la demande des élu-es du personnel, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA et Sud-Éducation invitent à signer la pétition intersyndicale pour le maintien des règles et barèmes actés au mois de janvier par l'Académie. A travers cette signature, les enseignant-es dénoncent les conséquences des retards sur le bon fonctionnement des écoles et sur leur vie professionnelle et personnelle, s'opposent à toutes les modifications mises en place par le rectorat.

